

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 mai 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 mai 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 mai 2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/ASSAINISSEMENT - RETROCESSION A LA CAN D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE BASSIN D'ORAGE DU LOTISSEMENT "LES ALLEES DE BEL AIR" A NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Dominique SIX, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Michel PANIER à René PACAULT, Eric PERSAIS à Yvonne VACKER, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Martial FREDON par Pascaline MICHELET

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBault, Dominique JEUFFRAULT, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 MAI 2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/ASSAINISSEMENT - RETROCESSION A LA CAN D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE BASSIN D'ORAGE DU LOTISSEMENT "LES ALLEES DE BEL AIR" A NIORT

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN a été saisie par l'étude de Me GUIBERT-FETYS d'un dossier concernant la rétrocession à son profit d'un terrain appartenant à la Sarl VILLAREAL, représentée par M. Joachim MOREIRA, situé dans le lotissement Les Allées de Bel Air à Niort.

Il s'agit du transfert dans le domaine privé de la CAN de la parcelle du terrain cadastrée KH 398 de 3251 m² rue Pierre Marie Fracard, qui comporte des bassins d'orage.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la rétrocession à la Communauté d'Agglomération du Niortais, à l'euro symbolique de la parcelle citée ci-dessus ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte de vente, sachant que tous les frais liés à cette rétrocession seront pris en charge par le cédant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

MODIFICATION DU PARCELLEAIRE CADASTRAL

DAPRES UN EXTRAIT DU PLAN
CADASTRAL (DPFP)

Commune : 78181
N°MI

Nom du titulaire du document cadastré :
101245
Document visé et numéroté le **14/04/17**
A : ANTON
Par : **Joanna BAUDRE**
Géomètre **BA**

Section : KN
Fusille(s) : 01
Quadré au plan : Pd
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édiction : 1/1000
Date de l'édiction : 01/01/0000

CERTIFICATION
(Art. 29 du décret n° 55 071 du 29 avril 1955)
Le présent document dérivé d'un extrait du plan
cadastral est conforme à l'état des lieux
inscrits au cadastre (D) à cette date (1)
à la date de l'édiction.
C. Opère un pas d'édiction ou de bonification, sans copie
de plan, dressé le 26/01/2017 par le **PACQUOT** Régis
géomètre à **NEUILLY**
Les propriétés dérivées sont en conformité
avec les données portées au cadastre au 01/01/2000
à **NEUILLY** n° **2403987**



Document dressé par
Monsieur Régis PACQUOT
le 26/01/2017
Date : **24/01/2017**
Signature :

(1) Sous réserve de la vérification de l'absence de toute modification cadastrale intervenant entre la date de l'édiction et la date de la présente certification. Le cas échéant, la certification est établie en conséquence de la date de la présente certification.



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170529-C42-05-2017-DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017